

**Code de bonne conduite pour le respect
des règles de la concurrence
- Lettre d'engagement personnel -**

L'AIMCC est soumise au respect de la législation sur la concurrence au regard du droit européen et du droit français.

Elle ne peut produire aucune consigne, directive ou même recommandation auprès de ses Membres de nature à fausser le jeu de la concurrence entre ses Membres ou vis-à-vis des autres opérateurs économiques.

Tout Membre de l'AIMCC s'oblige à ne pas utiliser en vue de pratiques anti-concurrentielles les discussions organisées au sein des instances de l'AIMCC.

La violation de ces règles peut conduire à l'exclusion du Membre concerné de l'AIMCC (membre actif, membre direct et membre associé), par décision du Conseil d'Administration.

Les Membres de l'AIMCC communiquent à leurs représentants dans les instances AIMCC et dans les instances extérieures l'information nécessaire rappelant les règles relatives aux pratiques anti-concurrentielles.

L'AIMCC s'assure de la diffusion du présent code auprès de ses membres par tout moyen qu'elle juge approprié.

Dans ce contexte, je reconnais que :

- J'ai lu et compris les règles énoncées dans le « code de bonne conduite pour le respect des règles de la concurrence » ci-dessus ;

Et je m'engage :

- A ne communiquer aux autres membres des instances composant l'AIMCC et membres des instances extérieures aucune information commerciale et / ou sensible susceptible de fausser la concurrence sur les marchés

En conséquence :

Je soussigné(e) Nom Prénom.....

Représentant de.....dans les instances

de l'AIMCC et/ou représentant de l'AIMCC dans les instances extérieures, approuve totalement le code de bonne conduite ci-dessus émis par l'AIMCC dans sa volonté d'être en parfaite conformité avec les règles du droit de la concurrence, et m'engage à appliquer ces règles du droit de la concurrence et à me conformer à la lettre et à l'esprit de celui-ci.

Fait en 2 exemplaires
Paris, le

Signature